

DELIBERATION
du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 24 septembre 2018

Délibération n° 2018 – 24/09/2018 – 20

*Approbation de conventions et contrats emportant versement de subvention
ou engageant l'Université de Bourgogne*

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne

Après en avoir délibéré

Approuve avec 18 voix pour (unanimité) :

les contrats et conventions emportant versement de subvention ou engageant l'Université de Bourgogne suivants :

Pôle Recherche

Conventions n° 2018-0529 - 2018-0593 – 2018-0604 – 2018-0631.

Dijon, le 25 septembre 2018

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

P.J. : Tableau de conventions Pôle Recherche

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Pour approbation du CA

Accords et conventions emportant versement de subventions par l'uB et ceux d'ordre stratégique pour l'ensemble de l'établissement ou engageant fortement l'uB

(en application de la délégation de pouvoir du Conseil d'Administration au Président de l'uB en date du 12 juillet 2012)

CA **24/09/2018**
Service : **Pôle RECHERCHE**

N°	Composantes	Date de réception	Partenaires	Objet	Montant HT ou net de taxes	Obs
2018-0529	LNC Mme Carmen GARRIDO	09/07/2018	BECKMAN Coulter France SAS	Contra de maintenance	1 732,80 € TTC	
2018-0593	LE2I M. Dominique GINHAC	20/07/2018	Association Complex Networks	Convention relative au versement d'une subvention à une association	18 000,00 €	
2018-0604	UFR des Sciences de Santé M. Marc MAYNADIE	27/08/2018	CHU Dijon Bourgogne	Convention de prestation de service : mise à disposition de Monsieur Grégory VIENOT	12 000,00 €	
2018-0631	ICB M. Alain DEREUX	07/09/2018	COMUE UBFC	Cofinancement de la thèse de M. Houssem BOUKHALFA	45 000,00 €	